

Table ronde au Centre culturel de Franklin :
Éduquer à Facebook : « Tu publies alors tu réfléchis ! »

« Les réseaux sociaux piège ou tremplin ? » C'est la table ronde que Marie-Christine Ory-Lavollée directrice du Centre culturel de Franklin (Paris) a organisée ce mardi 1^{er} février. Elisabeth Marshall animait la réflexion autour notamment de Facebook. Introduisant la soirée par des chiffres astronomiques, jeunes reliés, pourcentage des lycéens sur facebook, milliards de clichés partagés, la rédactrice en chef de *La Vie* constate avec les parents présents l'énorme bouleversement de société que constitue l'irruption de Facebook via l'internet : les rapports des générations se sont inversés avec des adultes qui ne sont plus les premiers transmetteurs. Plus besoin surtout de permission pour sortir ou faire des rencontres. La vie privée n'a jamais été aussi exposée et peut-être même de manière indélébile. Le web en effet n'oublie rien. Très difficile de se déréférencer.

Séquence information

Pour aborder le volet « information », un journaliste et conférencier, spécialiste des nouvelles technologies et animant le site *nosenfants.fr* (*Les 90 questions que tous les parents se posent*, Éd. Télémaque).

Jacques Henno présente le réseau du F bleu comme « un mangeur » de données (« Pac Man ») en vue de les commercialiser ; Facebook, ce n'est pas seulement de l'échange *fun* de messages ou du partage de photos (trois milliards chaque mois, cent trente millions en France) et de musique. Ce ne sont pas seulement des créations de groupes, mais aussi et surtout des jeux en ligne (Farmcity, mafiawars, Zynga). Trois cents millions d'utilisateurs de Facebook sur les cinq cents millions jouent chaque mois, et les jeux les plus prisés seront bientôt accessibles en français, allemand, italien et espagnol. Facebook organise d'ailleurs tout pour que l'utilisateur y reste le plus longtemps possible ; le jeu en ligne avec tout son marketing agressif/viral qui en veut aux contacts, au carnet d'adresses, en est un élément majeur.

Fait établi, Facebook aspire toutes les informations concernant son utilisateur. Le profil de consommateur intéresse au plus haut point les publicités ciblées. Se rappeler en outre sans cesse que ce qui est publié sur Facebook, malgré les configurations sophistiquées de protection, est de plus en plus visible *par tous* car il s'agit pour ce réseau social numéro un d'avoir de l'audience. Si en 2005, un tiers de ce qui était publié sur Facebook était accessible à tout le monde, en 2010 le chiffre a atteint les 90%.

Ajouté à cela, les changements de règles en cours de route concernant les données privées depuis décembre 2009. Malgré le tollé des internautes, on sait que l'orientation du réseau social ne risque pas de revenir à plus de privé, l'offensive à l'attaque des données privées continuera toujours de plus bel. D'où la pittoresque mise en garde de ne laisser sur le net que du contenu « lisible uniquement par son patron ou par sa mère ! » (rires dans la salle) : 14% en France des responsables des ressources humaines interrogés ont déclaré avoir écarté des candidats à l'embauche à cause des informations qu'ils avaient laissées sur internet. (USA : 90%).

Séquence prévention et répression

Concernant le volet répressif, le gendarme Vincent Lemoine, adjudant-chef à la cellule d'investigation criminelle pose la question : quand un jeune est-il en danger sur Facebook ? Réponse de notre gendarme : Souvent ! Et d'égrener menaces, usurpation d'identité, chantage, diffusion d'un message à caractère violent et/ou pornographique pouvant être perçu par des mineurs. L'entrée par mots-clés n'est pas la moins dangereuse et l'analyse de cas fut bien instructive à cet égard. Dire tout cela ce n'est pas se faire peur, mais être un peu plus conscient.

Séquence juridique

Le volet juridique assumé par Christiane Feral-Schuhl, avocat associé au cabinet Feral-Schuhl/Sainte Marie, (*Cyberdroit*, Dalloz), enfonce le clou : le côté sombre de Facebook existe bel et bien et ne doit pas être minimisé : certains y ont perdu leur réputation, se sont suicidés, ont été licenciés, ont fait l'objet de chantage, ont eu leur nom traîné dans la boue avec des photos tronquées ou modifiées. C'est nouveau en ce sens que Facebook est un modèle qui amplifie tout. La « mémoire d'éléphant » de ces outils reste tout bonnement insensée. Se convaincre que la page d'ami ne disparaîtra jamais perdue dans la base de données qui sert à la publicité. Alors comment faire avec un droit qui n'apporte pas de réponse parfaite, où nombre de délits existent déjà dans le code pénal et pour qu'il y ait infraction cela suppose qu'elle existe.

D'où l'avertissement de la soirée : avoir sur internet un comportement responsable. Publier sur Facebook c'est comme écrire en gros sur un mur, c'est ouvrir des vannes qu'on ne peut plus refermer ensuite, c'est perdre le contrôle de ce qu'on a publié. Le slogan à faire passer aux jeunes doit être dès lors redit et répété sans cesse : « Tu publies alors tu réfléchis. » <http://www.jepubliejereflechis.net/> Si le droit réfléchit au délit d'usurpation numérique, au droit à l'oubli soit à la possibilité d'effacer du contenu, cela reste encore bien complexe et difficile. Pas si simple en effet cette création de droit car elle peut porter atteinte au devoir de mémoire. Le droit à l'oubli c'est en effet autoriser une réécriture de l'histoire. Si les nouvelles technologies obligent actuellement à repenser les fondamentaux du droit, le droit tient bon pour l'instant.

Séquence politique

Le dernier mot de la soirée sera donné au politique. Yves Detraigne, sénateur-maire de la Marne, co-auteur de la proposition de loi visant à mieux garantir le droit à la vie privée à l'heure numérique confirme que les jeunes s'exposent de plus en plus en une inconscience dangereuse quand leur diffusion de données a bel et bien le risque d'aller au-delà de son destinataire. La vie privée est un droit essentiel, un droit à préserver inhérent à une démocratie équilibrée.

D'où les deux urgences à prendre en compte par le politique, premièrement sensibiliser et éduquer les jeunes pour lesquels le côté formidable l'emportera toujours sur les risques, une sensibilisation devant aller bien au-delà du B2i qui n'est actuellement qu'apprentissage de techniques et pas véritable formation ; deuxièmement, mettre en position de faire valoir ses droits.

À l'heure de la généralisation radiieuse des Smartphones, chacun ne comprend que trop ces analyses et ces mises en garde avec leur caractère spécial de sérieux qui engage à une éthique et une responsabilité plus grande et renouvelée auprès des jeunes. En même temps, la force de l'outil

paraît tellement puissante qu'on a pu partir de cette table ronde en se demandant si la résistance était encore possible et si demain quelqu'un pourrait échapper à Facebook. Les métamorphoses de Big Brother n'ont, à l'évidence, pas fini de nous inquiéter.

Hélène Bodenez

Secrétaire général de la *Communio des éducateurs chrétiens*

A publié

« Et le blog devint fléau » dans la revue *Liberté politique*, (n°40 -printemps 2008)

<http://www.libertepolitique.com/les-extraits-de-la-revue-liberte-politique/4766>.

À *Dieu, le dimanche !* (Éd. Grégoriennes, juin 2010).

Pour poursuivre la réflexion : « Adolescence et monde virtuel » sur le site *La famille ignatienne en région lyonnaise* <http://famille-ignatienne-lyon.fr/wp-content/uploads/2011/01/110205-Adolescence-et-monde-virtuel-article.pdf> , paru dans *Etudes* du mois de novembre 2010, par F. Marty (psychologue, psychanalyste, professeur de psychologie clinique, directeur du LPCP EA 4056, université Paris Descartes) et Sylvain Missonnier (psychologue, psychanalyste, professeur de psychologie clinique, membre du LPCP EA 4056, université Paris Descartes).